SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

RAPPORT PUBLIC
SUR LE CRIME ORGANISÉ AU CANADA

2019

DATE DE LA PUBLICATION : LE 18 DÉCEMBRE 2019

DATE DE LA PUBLICATION : LE 18 DÉCEMBRE 2019

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

Au nom du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), je suis fier de vous présenter le tout premier *Rapport public sur le crime organisé au Canada*, un document stratégique offrant un aperçu de la criminalité organisée au Canada et des activités des groupes du crime organisé. L'évaluation des menaces importantes que le crime organisé représente pour le Canada repose sur des rapports de police fédéraux, provinciaux et municipaux, des rapports de sources ouvertes et des renseignements provenant d'autres organismes gouvernementaux du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Le crime organisé demeure la principale menace qui plane sur la sécurité publique. Il entraîne des milliers de décès chaque année, qu'ils soient attribuables à des surdoses de drogue illicite ou causés par des actes de violence commis par des gangs dans des communautés canadiennes. La majorité des renseignements produits par le SCRC sont réservés aux organismes d'application de la loi, mais le SCRC transmet de plus en plus d'information au public pour que la population soit sensibilisée à la nature et à l'ampleur des menaces liées au crime organisé au Canada. Le présent rapport expose un point de vue national pour que les membres de la communauté chargée de l'application de la loi, les membres du gouvernement et la population du Canada aient tous la même perception du crime organisé et pour favoriser l'établissement et le maintien de partenariats qui sont pour beaucoup dans notre capacité à lutter contre cette menace.

Le SCRC travaille en collaboration avec ses bureaux provinciaux ainsi que plusieurs organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux et municipaux. Grâce à ces partenariats, nous sommes en mesure d'échanger de l'information si cruciale que sans elle, nous ne pourrions pas évaluer les menaces du crime organisé ni les perturber comme nous le faisons. Je tiens à remercier sincèrement nos partenaires pour leur précieuse collaboration.

Rob Gilchrist, surintendant principal
Directeur général
Service canadien de renseignements criminels

DATE DE LA PUBLICATION : LE 18 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

Contexte

Service canadien de renseignements criminels....1
Processus d'évaluation intégrée des menaces....1
Niveau de menace des groupes du crime organisé....1

Aperçu des groupes du crime organisé

Évaluation du niveau de menace des groupes du crime organisé....3
Groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale....3
Évolution de la menace associée aux groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale....5
Facilitateurs clés....5
Étendue des activités....6
Liens internationaux....6

Évaluation des réseaux

Liens entre les réseaux représentant une menace élevée et dossiers prioritaires....8
Réseaux de bandes de motards hors-la-loi....9
Réseaux du crime organisé traditionnel....10
Réseaux d'importation de cocaïne....11
Réseaux des précurseurs chimiques et des drogues synthétiques....11
Réseaux des fournisseurs de services de blanchiment d'argent....12
Jeu illégal en ligne....12
Gangs de rue violents....12

DATE DE LA PUBLICATION : LE 18 DÉCEMBRE 2019

DATE DE LA PUBLICATION : LE 18 DÉCEMBRE 2019

CONTEXTE

Service canadien de renseignements criminels

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est une organisation qui unit la collectivité canadienne du renseignement criminel. Il compte environ 400 organismes membres, dont des services de police et des organismes partenaires fédéraux, provinciaux ou municipaux, et appuie les mesures visant à réduire les préjudices causés par le crime organisé en offrant des produits et services de renseignements criminels. Il donne à ses partenaires, au gouvernement et à d'autres intervenants de l'information sur les marchés criminels au Canada et aide les dirigeants de la collectivité de l'application de la loi à prendre des décisions concernant les priorités en matière de lutte contre le crime organisé.

L'organisation compte dix bureaux provinciaux, qui fournissent un leadership et des orientations pour la création de produits et services provinciaux de renseignement, et un Bureau central situé à Ottawa, qui évalue la portée et l'orientation du crime organisé au Canada. Bien que chaque bureau soit géré de façon indépendante, chacun évalue le crime organisé en suivant un processus commun d'évaluation intégrée des menaces (EIM), qui assure l'uniformité à l'échelle nationale et facilite les comparaisons entre les provinces.

Processus d'évaluation intégrée des menaces

En 2012, le Comité exécutif national (CEN) du SCRC et de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) a approuvé la création d'un groupe de travail sur l'EIM chargé de mettre au point un outil commun de mesure de la menace pour évaluer les groupes du crime organisé (GCO) de partout au Canada. Par la suite, le Bureau central ainsi que tous les bureaux provinciaux ont adopté un ensemble commun de règles sur le processus d'EIM en vue de faciliter l'attribution d'un niveau de menace aux GCO actifs dans leur région.

Les niveaux de menace sont attribués à partir d'information et de renseignements datant d'au maximum deux ans, en lien avec huit critères d'évaluation de la menace. L'information et les renseignements datant de plus de deux ans peuvent mettre en contexte les capacités d'un groupe, mais ils ne peuvent pas servir à déterminer le niveau de menace que le groupe représente au moment de l'évaluation. Les huit critères sont les suivants :

- actes de corruption ou infiltration d'organismes d'application de la loi, de forces de sécurité ou du gouvernement;
- recours à la violence;
- implication dans le secteur privé;
- portée géographique des activités criminelles;
- liens avec d'autres GCO;
- participation à des activités criminelles (trafic de drogue, criminalité financière et autres produits et services illicites);
- capacités sur le plan technologique;
- compétences spécialisées.

Niveau de menace des groupes du crime organisé

Le niveau de menace de chaque GCO évalué est déterminé en combinant le poids des huit critères, en effectuant un examen comparatif des niveaux de chaque groupe et en analysant la menace qu'ils représentent. Chaque critère comprend les niveaux de menace élevée, moyenne ou faible. En général, les GCO qui représentent une menace élevée ont recours à la violence, ont infiltré des organismes d'application de la loi, des forces de sécurité ou le gouvernement, ont accès à plusieurs types d'entreprises, entretiennent des liens de nature criminelle avec plusieurs autres GCO et mènent des activités criminelles de portée interprovinciale ou internationale.

Les groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale (RMEN) n'ont pas nécessairement à avoir une note élevée en lien avec tous les critères : l'évaluation finale repose sur l'analyse de tous les critères. Les bureaux provinciaux doivent utiliser les mêmes critères et les mêmes définitions pour évaluer les GCO, mais ils n'ont pas à accorder la même

importance à tous les critères. Cette flexibilité permet l'attribution de niveaux de menace différents aux échelles régionale, provinciale et nationale, compte tenu des exigences des clients de chaque bureau. Par exemple, un groupe qui représente globalement une menace élevée à l'échelle provinciale pourrait représenter un niveau de menace différent à l'échelle nationale, selon l'importance relative accordée à chaque critère. L'uniformité des critères de menace et des définitions permet une analyse cohérente de l'information et des renseignements réunis au sujet de chaque GCO.

En novembre 2018, le SCRC a élaboré une définition commune afin d'identifier les facilitateurs clés. Selon cette définition, un facilitateur clé est *une personne responsable de la coordination du travail d'un certain réseau criminel, ou qui joue un rôle déterminant en son sein et dont la perturbation pourrait compromettre la réalisation d'activités criminelles de plusieurs groupes propres à ce réseau*. Cette définition a été mise au point afin d'orienter l'identification de facilitateurs clés potentiels et a été formulée de façon à tenir compte des particularités régionales et thématiques et à permettre de fonder la décision finale sur un jugement analytique.

APERÇU DES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ

Évaluation du niveau de menace des GCO

Plus de 1850 GCO seraient actifs au Canada. De ce nombre, 680 ont été évalués en 2019 dans le cadre du processus d'EIM. Pour l'instant, le caractère limité des renseignements récents sur les autres GCO recensés empêche l'évaluation approfondie de leurs capacités. La **figure 1** montre le nombre de groupes évalués, par province ou territoire, ainsi que les niveaux de menace qui y sont associés (menace élevée, moyenne ou faible).

Figure 1 – GCO évalués en 2019, par province ou territoire, et niveaux de menace*

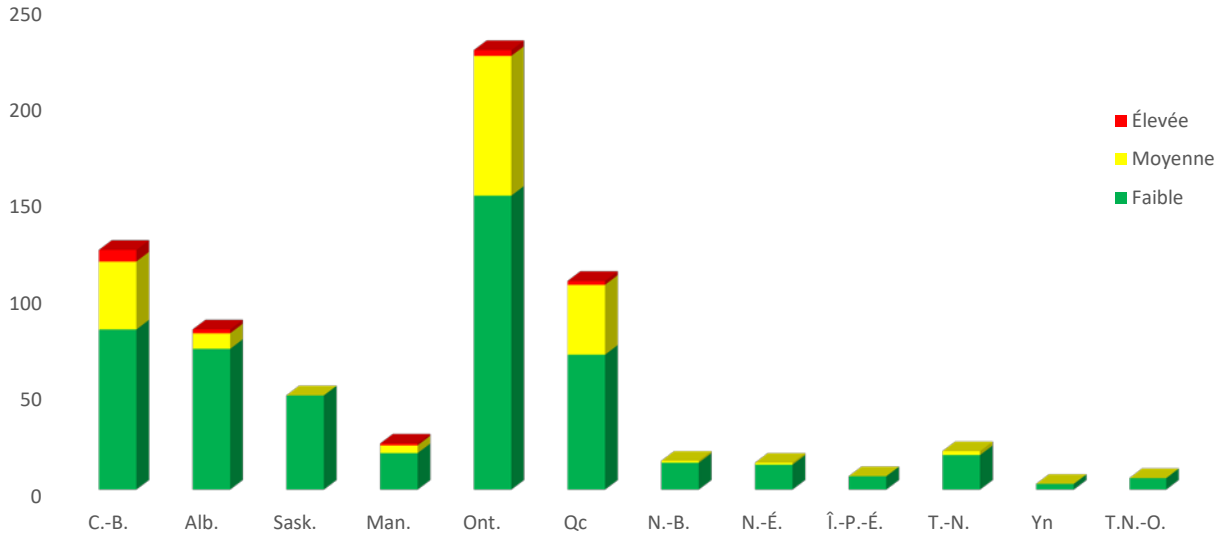

** Aucun GCO basé au Nunavut n'a été recensé en 2019.*

Même si ces chiffres sont relativement semblables à ceux de l'an dernier (le nombre de GCO évalués n'a augmenté que légèrement par rapport à 2018), près de 30 p. 100 des groupes évalués en 2019 ne l'avaient jamais été auparavant. Cela peut être attribuable à différents facteurs, notamment la réorientation du ciblage en fonction des nouvelles priorités, la conclusion d'enquêtes et la quantité limitée de ressources policières pour continuer de transmettre de l'information sur les groupes connus. De plus, l'augmentation des signalements de GCO visés par le processus d'EIM pendant plusieurs années a mené à l'identification de nouveaux groupes qui entretiennent des liens avec des groupes connus. En outre, comme les organismes d'application de la loi comprennent de mieux en mieux les interactions entre les criminels et savent que les groupes délaissent les structures hiérarchiques et culturelles pour se composer de membres interchangeables, il arrive de plus en plus que de nouveaux groupes soient identifiés.

Mais l'augmentation de près de 39 p. 100 du nombre de groupes qui seraient actifs au Canada peut s'expliquer en grande partie par le fait qu'une plus grande quantité d'information est communiquée parmi les partenaires du domaine de l'application de la loi. Par exemple, plus de 375 gangs de rue ont été recensés dans le processus d'EIM de 2018-2019, représentant une augmentation de 68 p. 100.

Groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale

Quatorze GCO représenteraient une menace élevée à l'échelle nationale en 2019. Ceux-ci entretiennent des liens interprovinciaux et ont souvent, pour ne pas dire toujours, des liens dans d'autres pays, ils sont impliqués dans plusieurs marchés criminels, ont recours à la violence pour favoriser leurs activités criminelles et entretiennent de nombreux liens avec d'autres GCO. La **figure 2** à la prochaine page donne un aperçu des activités criminelles de ces groupes RMEN et de la portée internationale de celles-ci.

Figure 2 – Aperçu des activités criminelles des groupes représentant une menace élevée en 2019 et de la portée de ces activités

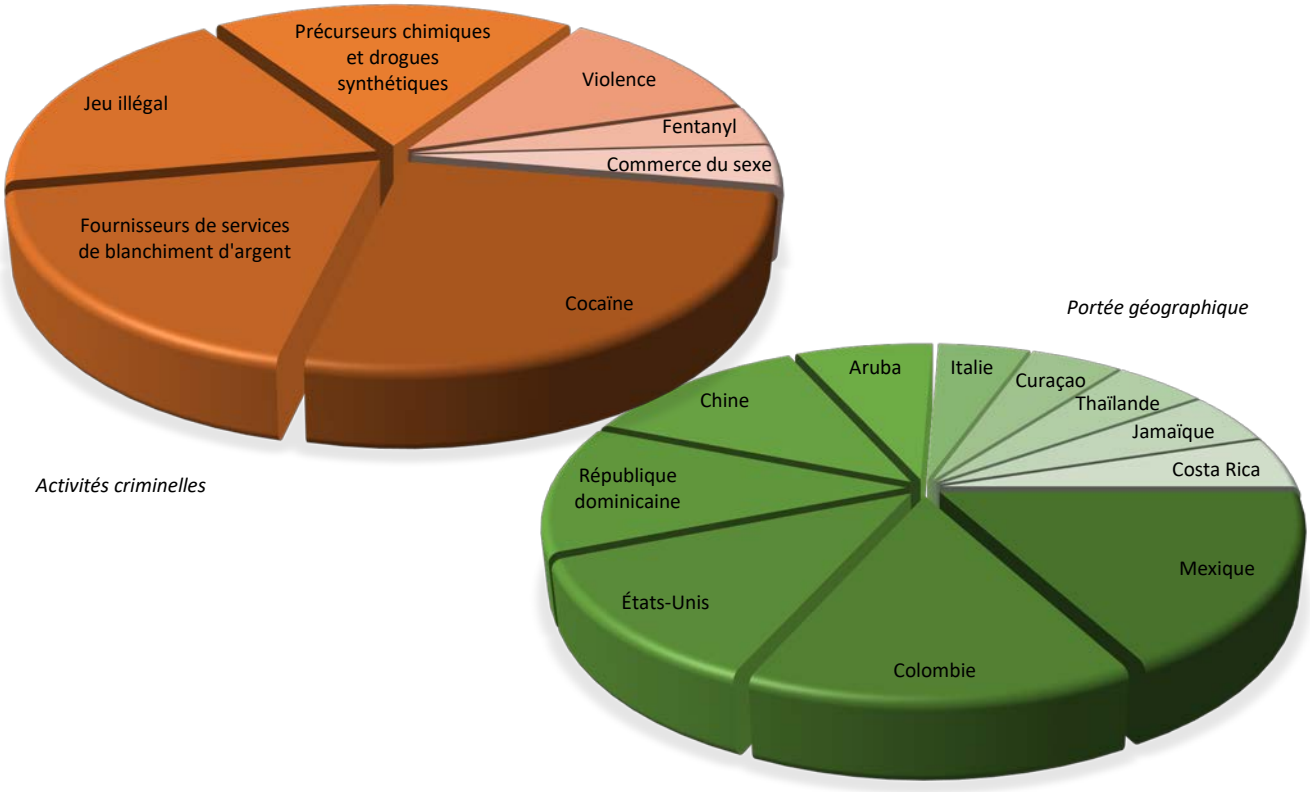

Cinq groupes RMEN sont impliqués dans les principaux réseaux d'importation de cocaïne du Canada, qui profitent de liens avec des organisations mexicaines et colombiennes de trafic de drogue, comme le cartel de Sinaloa, pour importer jusqu'à 1000 kilogrammes de cocaïne par mois. Ils importeraient de la cocaïne par voie terrestre ou maritime en passant par les États-Unis ou encore par le Mexique, la République dominicaine ou la Colombie. Ces réseaux sont souvent bien établis, ils ont recours aux services de plusieurs facilitateurs pour importer de la cocaïne et entretiennent de nombreux liens un peu partout en Amérique latine et en Amérique centrale qui facilitent probablement l'importation de cocaïne au Canada ou ailleurs dans le monde, par exemple en Italie, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

De même, cinq groupes RMEN font partie d'importants réseaux de méthamphétamine. Parmi leurs activités, mentionnons l'importation de précurseurs chimiques de la Chine aux fins de la production intérieure de méthamphétamine, le détournement au Canada de substances chimiques non réglementées vers des laboratoires clandestins au pays et, de plus en plus, l'importation de méthamphétamine ou de précurseurs du Mexique. Plusieurs de ces groupes sont également impliqués dans le blanchiment d'argent en tant qu'activité criminelle principale ou entretiennent des liens avec des fournisseurs de services professionnels de blanchiment d'argent qui ont plusieurs liens en Asie du Sud-Est, et potentiellement avec des triades basées en Chine.

Au moins quatre groupes RMEN sont liés à des blanchisseurs d'argent qui agissent pour le compte de grands réseaux criminels internationaux qui offrent des services de blanchiment d'argent à des trafiquants de drogue au Canada et ailleurs dans le monde. Plusieurs de ces groupes entretiennent des liens avec des cartels mexicains, sont soupçonnés d'importer des drogues synthétiques et de la cocaïne et de tremper dans le jeu illégal et sont impliqués dans le mouvement international d'importants montants d'argent comptant et les prêts usuraires.

L'un des gangs de rue les plus importants et les plus influents au Canada fait partie des groupes RMEN en 2019, car il a recours de façon importante à la violence (y compris à des armes à feu) pour étendre son territoire en dehors de la province où il est basé et parce qu'il a infiltré substantiellement les secteurs privé et public. Ce GCO est parmi ceux qui

entretiennent le plus grand nombre de rivalités connues qui entraînent des conflits violents dans les Prairies et le Centre du Canada.

Un grand nombre des groupes RMEN sont violents, et certains de leurs membres sont soupçonnés d'être impliqués dans des homicides, des fusillades et des agressions. Au cours des deux dernières années, un nombre inhabituel des groupes les mieux établis ont été ciblés et leurs membres ont été tués au Canada ou à l'étranger, ce qui porte à croire qu'une nouvelle génération de criminels a de plus en plus de pouvoir ou que des concurrents étrangers, comme des organisations colombiennes ou mexicaines de trafic de drogue, tentent d'accroître leur influence au Canada.

Il convient de souligner que la plupart des groupes RMEN sont impliqués dans plusieurs marchés de produits illicites gérés par des membres basés à l'étranger. Plusieurs ont accès à des points stratégiques pour le trafic de drogue le long des frontières nationales et provinciales et ont d'importants intérêts commerciaux, notamment dans des entreprises d'import-export et de transport, ce qui peut leur être utile pour le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Évolution de la menace associée aux groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale

Les GCO ont une composition changeante et évoluent continuellement, ce qui complique pour les organismes d'application de la loi les tâches de ciblage et de production de renseignements. Les changements dans la liste des groupes RMEN d'année en année prouvent l'évolution constante des réseaux criminels actifs au Canada et de la menace qu'ils représentent. Une analyse des niveaux de menace des groupes RMEN en 2019 a révélé que la moitié de ces groupes représentent une menace importante depuis au moins trois ans. Même si certains de ces GCO ont été l'objet de mesures de répression répétées, l'information dont on dispose montre que plusieurs d'entre eux se sont montrés résilients et ont su s'adapter.

Si aucune mesure de répression efficace n'est prise contre les GCO les plus importants, ceux-ci continueront probablement d'évoluer et de représenter une menace de plus en plus grave. Des 14 groupes RMEN en 2019, 12 ont représenté une menace moyenne au cours des cinq dernières années. Les deux autres représentent une menace élevée depuis plus de cinq ans, ce qui prouve qu'ils sont très bien établis et qu'ils sont bien protégés des mesures d'application de la loi.

Comme plusieurs de ces groupes sévissent dans plus d'une province, il est essentiel que plusieurs organismes d'application de la loi de différentes provinces collaborent pour nuire aux groupes et perturber leurs activités criminelles. De plus, les organismes de la communauté de l'application de la loi doivent cibler les facilitateurs qui sont associés à plus d'un GCO, car ceux-ci contribuent souvent à la collaboration entre plusieurs groupes.

Facilitateurs clés

En plus des groupes RMEN, sept facilitateurs clés ont été évalués en 2019. Ils ont été sélectionnés à partir de la nouvelle définition approuvée du terme « facilitateur clé » et de l'évaluation du rôle de joueurs potentiellement importants dans les réseaux criminels clés. La **figure 3** donne un aperçu dépersonnalisé de ces facilitateurs clés.

Figure 3 – Aperçu du rôle des facilitateurs clés en 2019

Étendue des activités

La **figure 4** est une représentation graphique de l'étendue des activités des GCO évalués, selon les critères d'EIM. Les données sur l'étendue des activités des GCO aident à évaluer l'ampleur de leurs réseaux criminels et la menace qu'ils peuvent représenter pour le Canada et d'autres pays. Dans le cadre du processus d'EIM, la portée des activités peut être internationale, interprovinciale, provinciale ou régionale/locale.

Figure 4 – Étendue des activités des GCO évalués en 2019

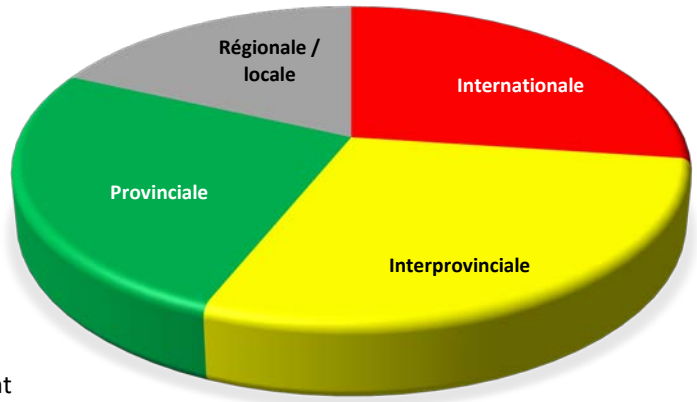

Plus de la moitié des GCO évalués sont impliqués dans des activités criminelles qui touchent plus d'un territoire. Un peu plus du quart (26 p. 100) de ces groupes mènent des activités à l'échelle internationale, et 28 p. 100 mènent des activités interprovinciales. Par conséquent, il est crucial d'accroître la collaboration et de coordonner le ciblage des GCO avec toutes les parties intéressées pour que les mesures de répression aient des effets à long terme. De même, à l'échelle nationale, la collaboration et la coordination des intervenants sur les différents territoires de compétence sont essentielles pour optimiser le ciblage et perturber les activités criminelles.

Il convient de souligner que dans le cas des groupes qui mènent des activités à différentes échelles, l'échelle la plus élevée est retenue pour attribuer le niveau de menace. Par exemple, 28 p. 100 des GCO sont considérés comme représentant une menace moyenne (interprovinciale), mais en fait, 44 p. 100 des GCO entretiennent des liens interprovinciaux. L'écart de 16 p. 100 est occupé par des GCO dont les activités s'étendent à l'échelle interprovinciale et internationale, et qui sont par conséquent considérés comme représentant une menace élevée. Les liens internationaux sont certes un indicateur important de la menace qu'un groupe peut présenter pour le Canada et d'autres pays, mais les liens interprovinciaux sont importants pour évaluer l'étendue des activités du groupe à l'intérieur du pays et la mesure dans laquelle il collabore avec des GCO basés dans d'autres régions du pays.

Liens internationaux

Souvent, les ramifications des GCO à l'étranger ne sont pas signalées. Bien que cette réalité demeure une lacune en matière de renseignement, la mise en commun des renseignements à ce sujet s'est améliorée, grâce entre autres au Programme de la police internationale de la GRC. Cette tendance, si elle se poursuit, permettra d'enrichir la banque de renseignements dont on dispose au sujet des GCO canadiens qui sévissent à l'étranger.

Les GCO actifs au Canada ont des liens connus ou soupçonnés dans 72 pays. Même si certains membres de GCO peuvent s'être rendus dans des pays sources ou de transit de certaines marchandises illicites à des fins non criminelles (par exemple pour participer à une activité à caractère social), ces déplacements ont été pris en compte dans l'analyse statistique puisqu'on n'en connaissait pas le mobile fondamental.

De nombreux GCO entretiennent des liens avec plusieurs pays, ce qui pourrait prouver leur capacité à établir des réseaux internationaux. Près de 30 p. 100 des groupes qui entretiennent des liens internationaux sont liés à au moins trois pays. Les cinq pays avec lesquels le plus de GCO canadiens entretiennent des liens sont les États-Unis, le Mexique, la Colombie, la Chine et l'Australie. Les mêmes pays étaient ressortis de l'évaluation précédente, à l'exception de l'Australie : les signalements accrus de liens avec l'Australie sont peut-être attribuables à l'augmentation de la mise en commun des renseignements à l'échelle internationale. La **figure 5** montre les pays auxquels des GCO canadiens sont liés.

Figure 5 – Pays (en bleu) où des GCO canadiens entretiennent des liens

Environ 54 p. 100 des GCO qui ont des liens à l'étranger entretiennent des liens bilatéraux entre le Canada et les États-Unis, et environ 21 p. 100 de ces derniers sont également liés au Mexique. Les États-Unis et le Mexique sont considérés comme des pays de transit pour des drogues illicites exportées de l'Amérique du Sud vers le Canada.

De tous les GCO, ce sont les bandes de motards hors-la-loi (BMHL) qui ont les activités les plus étendues à l'échelle internationale. Une BMHL en particulier se compose de plus de 500 chapitres répartis dans 60 pays en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et en Océanie. Les membres de cette BMHL au Canada et de leurs clubs supporteurs continuent de se rendre régulièrement dans les Antilles, en Europe, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Certains de ces pays sont des pays source ou de transit pour l'importation ou l'exportation de cocaïne.

ÉVALUATION DES RÉSEAUX

Liens entre les réseaux représentant une menace élevée et dossiers prioritaires

Comme les cibles prioritaires des opérations policières peuvent changer, le SCRC a choisi d'évaluer les liens entre les réseaux représentant une menace élevée – ainsi que les groupes RMEN et les facilitateurs clés qui y sont associés – afin de pouvoir évaluer un large éventail de cibles nationales potentielles et de proposer d'en faire l'objet d'opérations d'application de la loi. Comme l'illustre la **figure 6**, ces réseaux sont les BMHL, les groupes du crime organisé traditionnel (structure de la mafia), les importateurs de cocaïne, les précurseurs chimiques et drogues synthétiques (PCDS) – plus précisément les réseaux impliqués dans l'importation de précurseurs et la production de méthamphétamine et de fentanyl – et les fournisseurs de services de blanchiment d'argent (FSBA). Les dossiers prioritaires sont le jeu illégal en ligne et les gangs de rue violents.

Figure 6 – Liens entre les réseaux représentant une menace élevée et dossiers prioritaires

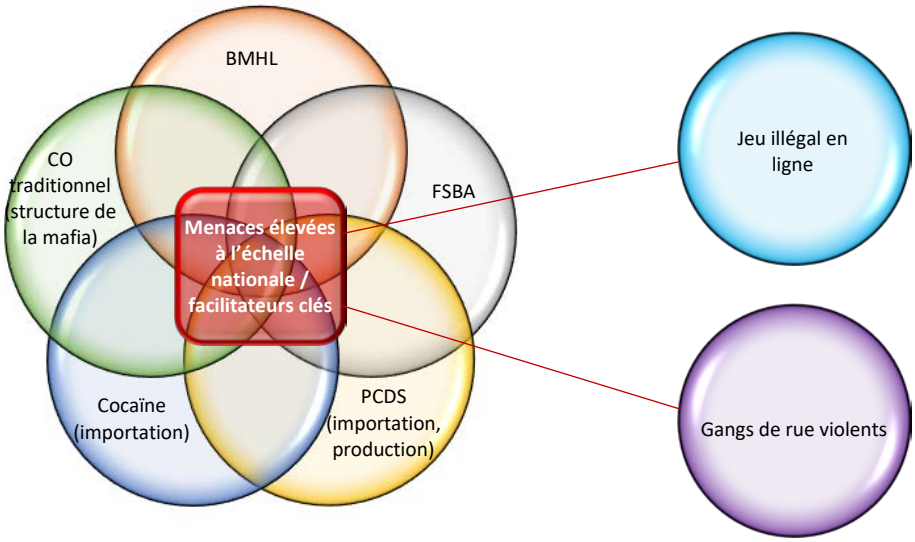

Collectivement, les réseaux représentant une menace élevée et les dossiers prioritaires en 2019 regroupent une grande partie des GCO interreliés au Canada. Ils comprennent tous des GCO représentant une menace élevée, d'autres, une menace moyenne, et d'autre encore, une menace faible, et les groupes RMEN ainsi que les facilitateurs clés évalués en 2019 évoluent tous dans au moins une de ces sphères criminelles. Selon les données dont nous disposons actuellement, aucun groupe ne serait impliqué dans tous ces marchés criminels. Les réseaux sont composés de GCO qui mènent des activités de façon indépendante et qui collaborent également avec d'autres afin d'atteindre leurs objectifs criminels communs. Même si certains réseaux comprennent davantage de groupes RMEN que d'autres, chacun représente une menace élevée à l'échelle nationale en raison de l'étendue géographique de ses activités, du nombre et de la nature des GCO qui en font partie et des préjudices que les activités criminelles des GCO causent à la population canadienne.

Les **BMHL** collaborent avec d'autres GCO pour importer de la cocaïne et d'autres drogues illicites et ont des réseaux pancanadiens qui facilitent la distribution de drogue, qui est bien rodée. Ils sont associés à des fins criminelles avec des groupes du crime organisé traditionnel et avec des GCO impliqués dans le jeu illégal en ligne, qui est perçu comme un marché lucratif et peu risqué. Bien qu'en général ils ne fassent pas partie des réseaux des PCDS, les BMHL sont impliqués dans l'offre et la distribution de drogues synthétiques. De plus, les BMHL sont de proches associées de gangs de rue, qui commettent des actes de violence pour elles et leur permettent de protéger et de conserver leurs territoires de trafic de drogue.

Les groupes du **COT**, en plus d'entretenir des liens avec les BMHL, sont impliqués principalement dans l'importation de cocaïne, le jeu illégal en ligne et le blanchiment d'argent par l'intermédiaire de plusieurs entreprises du secteur privé. Ils tirent parti des nombreux contacts des groupes et individus qui le composent, tant au Canada qu'à l'étranger. En outre, ils font appel à des gangs de rue pour commettre des homicides et des tentatives d'homicide qui visent leurs rivaux.

Les réseaux d'**importation** sont souvent contrôlés par les BMHL et les groupes du COT et se composent de gangs de rue qui se chargent de la distribution. Dans ces réseaux bien établis, plus d'un groupe remplit le même rôle afin de limiter les répercussions de toute mesure de perturbation : par exemple, comme il y a plus de 100 GCO connus pour importer de la cocaïne, il est peu probable que les activités du réseau soient perturbées considérablement par les mesures de répression qui pourraient toucher un groupe en particulier. Par exemple, en 2018, l'un des plus importants facilitateurs clés au Canada impliqué dans l'importation et le trafic de cocaïne a été arrêté, et son réseau a pu reprendre ses activités quelques heures plus tard.

Les réseaux des **PCDS** (qui, plus précisément, importent des précurseurs et produisent de la méthamphétamine et du fentanyl) et des **FSBA** sont fortement interreliés : la majorité des GCO dans le réseau de l'Ouest canadien sont impliqués dans les deux marchés et entretiennent des liens en Asie du Sud-Est, notamment en Chine.

Réseaux de bandes de motards hors-la-loi

Les réseaux des BMHL continuent de figurer parmi les plus importants GCO au Canada. Une importante BMHL en particulier prend de l'expansion dans l'ensemble du pays et compte 44 chapitres, plus de 500 membres en règle, prospects et hangarounds et plus de 100 clubs supporteurs, qui ont pris une expansion de plus de 200 p. 100 ces cinq dernières années. À l'intérieur de leurs réseaux, les membres gèrent de vastes territoires de drogue. Ils trempent dans l'importation de cocaïne, le blanchiment d'argent, le jeu, le commerce du sexe, la production de drogues synthétiques et la criminalité financière. Les membres des BMHL ont recours à l'intimidation et à la violence, directement ou par l'intermédiaire de leurs subordonnés, pour conserver la mainmise sur leurs territoires. L'expansion de certaines BMHL a augmenté la menace de violence, laquelle peut être attribuée en grande partie à la compétition pour contrôler les territoires de drogue.

Collectivement, les BMHL couvrent plus de territoire au Canada que n'importe quel autre réseau. Leurs activités s'étendent à l'étranger puisque certains membres à l'étranger, des cartels en Amérique latine et d'autres criminels étrangers facilitent l'importation de drogue et le blanchiment d'argent. Grâce aux nombreuses chaînes d'approvisionnement en drogue au pays et à l'intimidation qui vise à empêcher les trafiquants d'obtenir leur drogue d'autres fournisseurs, les membres des BMHL profitent d'une grande partie du trafic de drogue au Canada.

La deuxième BMHL en importance continue de prendre de l'expansion au Canada. Même si elle compte moins de membres que la BMHL mentionnée précédemment, elle compte parmi les trois plus importantes BMHL au monde et son réseau prend de l'expansion en Ontario et dans toutes les provinces de l'Atlantique grâce à ses clubs supporteurs et aux nouveaux chapitres qui ouvrent leurs portes.

Les clubs supporteurs sont approuvés par d'importantes BMHL et y sont associés de près, mais ils ne sont pas nécessairement sous leur contrôle. Leurs membres participent souvent à des activités sociales avec ces BMHL d'envergure, et certains prennent part à leurs activités criminelles. L'expansion des clubs supporteurs – sous la direction de certains membres de BML importantes – est inégale au pays : certaines provinces ont signalé une consolidation des clubs supporteurs. Les coalitions provinciales (aussi appelées conseils) facilitent la gestion des clubs. Une BMHL, ou l'un de ses clubs supporteurs, contrôlerait les coalitions dans la plupart des provinces. La **figure 7** à la prochaine page illustre l'expansion des chapitres et clubs supporteurs des BMHL majeures, selon les signalements datant de 2013 à 2018.

Figure 7 – Nombre de chapitres et de clubs supporteurs de certaines BMHL, de 2013 à 2018

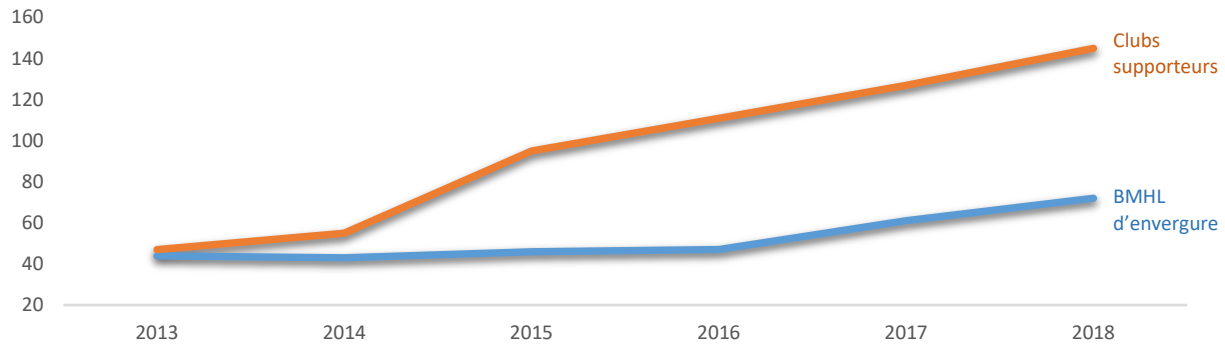

Réseaux du crime organisé traditionnel

Le crime organisé traditionnel (COT) au Canada, qui se compose d'une vingtaine de GCO formant des réseaux criminels qui se chevauchent, est surtout basé dans les grandes régions de Hamilton, de Toronto et de Montréal et englobe des GCO dont la plupart des membres sont de descendance italienne et souscrivent à la hiérarchie, aux normes et aux rituels de la mafia italienne. Les groupes du COT exercent probablement des activités en dehors de leurs bases traditionnelles, dans au moins cinq autres provinces dans l'ouest et l'est du pays. Ces réseaux étendus reposent non seulement sur des membres connus, mais aussi sur diverses associations, des entreprises privées et des activités criminelles. Certains des liens criminels les plus lucratifs pour le COT sont ceux qu'il entretient avec des membres des BMHL. Les réseaux du COT sont ceux qui entretiennent le plus de liens à des fins criminelles puisqu'ils sont liés à environ 20 p. 100 des GCO évalués en 2019.

Ces réseaux sont impliqués dans différentes activités criminelles comme l'importation, l'exportation et la distribution de drogues illicites, le jeu illégal, les prêts usuraires, l'extorsion, l'intimidation, la violence, les homicides, le blanchiment d'argent, la criminalité financière et la fraude. Le jeu illégal en ligne serait leur activité la plus lucrative. Ils utilisent de nombreuses chaînes d'importation, ce qui porte à croire qu'une opération de répression à l'endroit d'un ou deux groupes n'aurait qu'une faible incidence sur les activités globales du réseau. Probablement grâce au rôle dominant qu'ils jouent en Ontario et au Québec, les groupes du COT font partie de certains des réseaux les plus interconnectés au Canada.

Les groupes du COT contrôlent des centaines d'entreprises qui peuvent servir à blanchir des produits de la criminalité, notamment dans le domaine des services d'alimentation, des transports, de la gestion des déchets, de la construction et du transport routier, de la gestion immobilière, des finances et prêts et des commerces qui effectuent principalement leurs transactions en argent comptant. L'infiltration des groupes du COT dans les secteurs public et privé facilite le blanchiment des produits de la criminalité, améliore leur réputation et leur permet d'élargir la portée géographique de leurs activités.

Dans le cadre de leurs activités criminelles, les groupes du COT entretiennent des liens avec des individus et des groupes dans des pays source et de transit de drogue (Colombie, République dominicaine et Mexique) afin de faciliter l'importation de substances illicites et le blanchiment d'argent. Environ 90 p. 100 des GCO considérés comme étant membres du réseau du COT au Canada entretiennent des liens à l'étranger.

Une montée de la violence impliquant des individus associés au COT a été observée dans la région du Grand Toronto (RGT). La plupart des actes de violence semblent viser des membres de GCO liés à la 'NDRANGHETA[1], des associés ou des entreprises qui lui appartiennent. La violence dans la RGT pourrait être attribuable à une lutte de pouvoir pour le contrôle du territoire et à des conflits liés à l'importation de cocaïne, au jeu illégal et à des dettes impayées. L'instabilité

[1] La 'NDRANGHETA est un groupe criminel de type mafieux basé en Calabre, en Italie. Elle mène ses activités indépendamment de la mafia sicilienne; il y a toutefois des contacts entre les deux organisations étant donné la proximité géographique de la Calabre avec la Sicile et la culture et la langue communes aux deux régions.

à l'intérieur des groupes et le rôle que ceux-ci jouent dans le réseau au Québec ont donné lieu à des actes de violence. Néanmoins, plusieurs membres influents du COT ont récemment été mis en liberté et pourraient tenter de reprendre leur place dans les réseaux, ce qui fera probablement augmenter les risques que des actes de violence soient commis. Toutefois, la haute direction du COT dans la RGT est relativement stable et il ne semble y avoir aucune menace à leur dominance.

Le réseau du COT à Montréal sera probablement redéfini par une nouvelle génération de membres, plus jeunes. L'utilisation qu'ils pourraient faire de la technologie, y compris les communications chiffrées et d'autres outils technologiques de pointe, amènera de nouveaux défis pour la communauté chargée de l'application de la loi.

Réseaux d'importation de cocaïne

Le marché de la cocaïne demeure l'un des marchés criminels les plus importants au Canada. Les importateurs y jouent un rôle essentiel. En 2019, on a recensé près de 100 GCO basés au Canada qui importent de la cocaïne au pays ou se servent du Canada comme pays de transit pour transporter la cocaïne vers des marchés plus lucratifs, notamment en Océanie et en Europe. Ces réseaux entretiennent des liens de nature criminelle dans des pays sources de cocaïne (Colombie et Pérou) et dans des pays de transit connus (Aruba, République dominicaine, Jamaïque, Mexique, Panama et États-Unis). Des GCO canadiens continuent de collaborer avec des cartels mexicains et des GCO colombiens, surtout à l'extérieur du Canada, dans les pays source ou de transit.

Plusieurs des GCO qui font partie de ces réseaux sont bien établis dans le milieu criminel canadien et importent de la cocaïne depuis bien des années. Ces groupes et leurs réseaux respectifs jouissent d'une interopérabilité et d'une résilience aux mesures de répression puisque les groupes perturbés sont rapidement remplacés par d'autres membres du réseau. En outre, certains groupes moins connus gagnent en importance. Et certains GCO et individus hors des grands réseaux jouent aussi un rôle important dans le marché de la cocaïne : ils profitent de liens en Colombie et d'un accès à des entreprises et à des moyens de transport qui peuvent faciliter l'importation et l'exportation de cocaïne et d'autres marchandises illicites.

Ces dernières années, un nombre important de facilitateurs clés canadiens qui facilitent l'importation de cocaïne ont été assassinés, au Canada ou ailleurs dans le monde, ce qui pourrait indiquer que les cartels mexicains tentent de rétablir au Canada des cellules opérationnelles qui ont été lourdement perturbées par une intervention conjuguée. Les membres des cartels profitent probablement du fait que les ressortissants mexicains n'ont plus besoin d'obtenir un visa pour entrer au Canada pour envoyer des associés et leur faire jouer un rôle direct dans l'importation de cocaïne au Canada, comme cela se faisait par le passé. Mais les actes de violence que pourrait entraîner cette tendance ne devraient pas être aussi graves que ceux qui ont été commis dans le sud des États-Unis.

Réseaux des précurseurs chimiques et des drogues synthétiques

Dans le marché canadien des précurseurs chimiques et des drogues synthétiques, plus de 30 groupes sont impliqués dans le transport intérieur ou international de précurseurs et d'autres produits chimiques essentiels à la production de drogues synthétiques et près de 50 groupes produisent de la méthamphétamine et du fentanyl (ainsi que ses substances analogues). De plus, une vingtaine de groupes importent de la méthamphétamine et 15 groupes importent du fentanyl. Bien qu'un grand nombre de ces groupes semblent mener leurs activités de façon indépendante les uns par rapport aux autres, deux grands réseaux collaborent depuis longtemps et réunissent environ 50 p. 100 de tous les groupes impliqués dans le transport de précurseurs et d'autres substances chimiques essentielles au Canada.

Des groupes influents du crime organisé qui ont un accès presque illimité à des produits chimiques servant à produire des drogues synthétiques exploitaient probablement les laboratoires clandestins très perfectionnés qui permettaient une production à grande échelle et qui ont été récemment été démantelés au Canada. Malgré les mesures de répression qui les ont ciblés par le passé, les dirigeants et les membres de ces groupes demeurent les mêmes. Puisqu'ils font aussi de la production, il est probable qu'ils vendent leur marchandise en gros et qu'ils soient associés à des distributeurs locaux qui se chargent de la distribution à l'échelle provinciale et interprovinciale.

Les modifications annoncées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* concernant les précurseurs, le faible coût des précurseurs chimiques et les marges de profit élevées qui y sont associées inciteront probablement les GCO qui entretiennent des liens avec des organisations de trafic de drogue du Mexique et des États-Unis à importer davantage de méthamphétamine et de fentanyl du Mexique. En l'absence de législation stricte sur les précurseurs et les substances chimiques essentielles, les GCO impliqués dans le marché des PCDS poursuivront leurs activités, approvisionnant les laboratoires clandestins, produisant de la drogue et la distribuant au Canada et à l'étranger tout en réinvestissant les produits de la criminalité blanchis pour poursuivre leurs activités criminelles.

Réseaux des fournisseurs de services de blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est une pratique importante pour les GCO et elle est répandue dans toutes sortes d'activités criminelles. Des fournisseurs de services de blanchiment d'argent coordonnent et effectuent des déplacements de fonds importants afin de rendre légitimes les produits d'activités criminelles pour le compte de GCO canadiens et étrangers. Par exemple, un réseau représentant une menace élevée basé en Colombie-Britannique et en Ontario représente plusieurs fournisseurs de services clés qui sont actifs au pays et à l'étranger, qui s'adonnent à l'autoblanchiment et qui blanchissent de l'argent pour des GCO en menant des opérations complexes de blanchiment par le biais de casinos, de systèmes bancaires clandestins, de maisons et de sites de jeu illégal, de prête-noms et de sociétés fictives, de transactions commerciales et d'investissements dans l'immobilier.

Les secteurs exploités par ce réseau sont notamment les casinos et l'immobilier, et les techniques utilisées comprennent des échanges de grosses sommes d'argent contre des jetons dans des casinos effectuées par de riches joueurs au moyen de produits de la criminalité réalisés par des membres du réseau; le dépôt dans des institutions bancaires canadiennes de chèques émis par des casinos pour lesquels les sommes correspondent à des jetons achetés avec des produits de la criminalité, puis utilisés pour acheter des biens immobiliers; l'utilisation de prête-noms pour dissimuler la propriété de biens immobiliers; l'acquisition de biens immobiliers avec des centaines de milliers de dollars en espèces, en ayant recours à des courtiers en hypothèque et à des avocats. Ce réseau comprend principalement des criminels de carrière et des GCO qui entretiennent de nombreux liens et aurait blanchi des centaines de millions de dollars canadiens.

Jeu illégal en ligne

Ces réseaux se composent de GCO qui gèrent des sites Web de jeu illégal ou qui en tirent profit. Au Canada, ce marché est dominé par le COT et les BHML, individuellement ou en collaboration, dans plusieurs centres urbains au Canada.

Même si les groupes qui gèrent des sites de jeu illégal tentent souvent de contourner la législation canadienne en utilisant des serveurs à l'étranger pour héberger leurs sites, les transactions financières effectuées au Canada sont considérées comme criminelles. Ces groupes ont aussi recours à la violence, à l'extorsion et à l'intimidation pour atteindre leurs objectifs criminels. Les réseaux de jeu illégal en ligne perçoivent des revenus de plusieurs millions de dollars chaque année et les GCO impliqués utilisent ces fonds pour financer d'autres activités criminelles, comme l'importation et le trafic de drogue.

Selon la Canadian Gaming Association, les Canadiens miseraient environ quatre milliards de dollars canadiens par année sur des sites de paris sportifs à l'étranger.[2] Étant donné que 500 millions de dollars canadiens seraient misés chaque année dans des jeux de loterie sportive provinciaux légaux, il est évident que les GCO tirent profit d'un service très recherché.

Gangs de rue violents

Plus de 375 gangs de rue ont été recensés au Canada en 2019. Les gangs de rue continuent de commettre des crimes qui attirent l'attention. La **figure 8** donne un aperçu des principaux marchés dans lesquels les gangs de rue sont très impliqués.

[2] http://canadiangaming.ca/canadian-gaming-association-calls-on-all-party-support-for-single-event-sports-betting/

Figure 8 – Principaux marchés dans lesquels les gangs de rue sont impliqués, selon les signalements de 2019

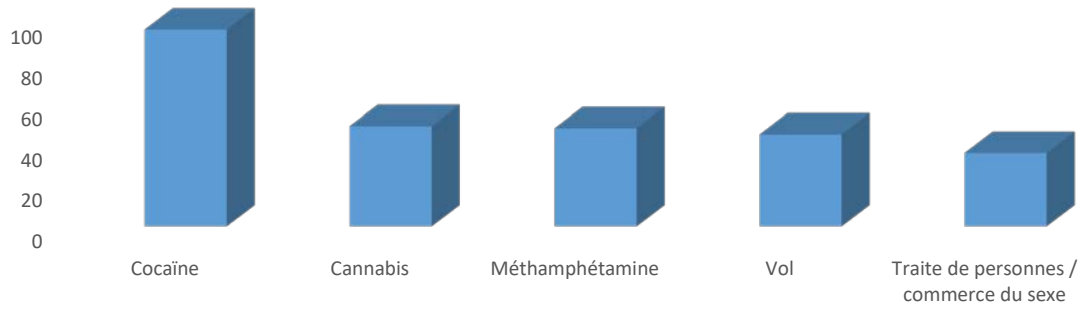

Les gangs de rue demeurent aussi impliqués dans différents marchés de drogue illicite (principalement dans la vente au détail ou la distribution intermédiaire de cocaïne, de cannabis et de méthamphétamine), dans des vols (introductions par effraction et invasions de domicile), dans des incidents violents comme des fusillades et dans des crimes sexuels, ce qui attire l'attention des médias – puis du grand public – plus souvent que les actes des GCO plus importants, qui sont bien protégés. Bien que les gangs de rue soient présents dans tous les coins du pays et qu'ils représentent collectivement une menace d'envergure nationale, leur composition et leurs activités varient quelque peu d'une région à l'autre.

Certains gangs de rue ont un noyau de membres de longue date, mais la composition des gangs serait de plus en plus changeante et les alliances et rivalités entre les membres et les gangs changeraient souvent rapidement. Selon l'information dont on dispose, des alliances sont le plus souvent formées pour mener à bien des activités lucratives et les actes de violence commis par les gangs découlent souvent de conflits liés à ces activités, comme le contrôle de territoires de trafic de drogue, plutôt que de conflits entre gangs traditionnels (p. ex. rouges contre bleus ou Bloods contre Crips). De plus, les membres de gangs de rue basés surtout au Québec auraient été impliqués dans des meurtres, soit commis au nom de GCO représentant une menace plus élevée, comme les groupes du COT, soit ciblant des membres d'autres groupes, y compris des BMHL.

Les gangs de rue et leurs membres évoluent et changent constamment, ce qui complique le suivi précis et opportun de leur état, de leurs rivalités et de leurs membres. Un certain nombre de gangs de rue, quel que soit leur niveau de menace, suscitent des préoccupations dans les communautés et les provinces où ils sévissent parce qu'ils ont recours à la violence, qu'ils sont en conflit avec d'autres GCO et qu'ils se livrent à des activités criminelles sur de multiples territoires. Du point de vue national, le niveau de menace que représentent les gangs augmente au fur et à mesure qu'ils étendent leur territoire, se font des ennemis, commettent des actes de plus en plus violents et se livrent à des activités criminelles de haut niveau. En 2019, 22 gangs évalués dans le cadre du processus d'EIM de 2019 représentent une menace moyenne et deux autres, une menace élevée. Nombre de ces gangs de rue présentent des caractéristiques qui semblent indiquer une évolution de leurs capacités qui ferait en sorte qu'ils représentent une menace plus élevée.

Les membres de gangs de rue continuent de commettre des actes violents, suscitent la peur dans les communautés où ils sévissent et représentent un danger pour la sécurité publique un peu partout au Canada. Les rivalités entre gangs de rue et les actes de violence qui en découlent sont un problème important du point de vue de la sécurité publique. Les villes où on enregistre un nombre élevé d'actes violents impliquant des armes à feu comptent aussi un grand nombre de gangs de rue, et ceux-ci sont plus souvent impliqués dans des fusillades que d'autres GCO. En Colombie-Britannique seulement, 33 homicides liés à des gangs ont été signalés en 2018, dont 15 étaient liés à un conflit entre plusieurs gangs de rue représentant une menace élevée qui a actuellement cours dans le Lower Mainland.

Les médias sociaux sont populaires auprès du grand public, mais le sont aussi de plus en plus auprès des membres de gangs dans diverses régions du pays. Les membres de gangs de rue utilisent les médias sociaux pour faire du recrutement, souvent en glorifiant leur mode de vie, ou pour provoquer des membres de gangs rivaux. En fait, une partie de la violence dans la rue découle de conflits en ligne. L'utilisation continue d'outils de communication comme Snapchat, Instagram et WhatsApp par les membres de gangs représente un défi grandissant pour les organismes d'enquête, particulièrement pour ceux qui n'ont pas de ressources spécialisées en sources ouvertes et en médias

sociaux puisque plusieurs de ces applications offrent divers niveaux de chiffrement et permettent aux utilisateurs de supprimer des données avant que les enquêteurs ne puissent en prendre connaissance.

Les membres de gangs de rue, en particulier ceux basés en Ontario, sembleraient être de plus en plus à l'aise de porter des armes à feu sur eux. L'accès facile à des armes à feu pour les membres de gangs de rue qui ont de la difficulté à contrôler leurs impulsions pourrait faire augmenter le nombre de fusillades opportunistes impliquant des gangs et compromettre la sécurité du public. En outre, comme des membres de gangs basés en Ontario continuent d'élargir la portée de leurs activités à l'intérieur et à l'extérieur de la province, des régions comme Thunder Bay, où des gangs basés à Toronto et à Ottawa sévissent, pourraient observer une hausse continue de la violence impliquant des armes à feu et liée aux gangs. Comme en Ontario, la violence liée aux armes à feu s'étend ailleurs au pays et continuera d'évoluer au rythme de l'expansion territoriale des gangs violents.